

Emploi et Développement social Canada / Employment and Social Development Canada

Canada

Traitement des transactions des REEE

Programme canadien pour l'épargne-études

Le 2 octobre 2024

1

[Menu](#)

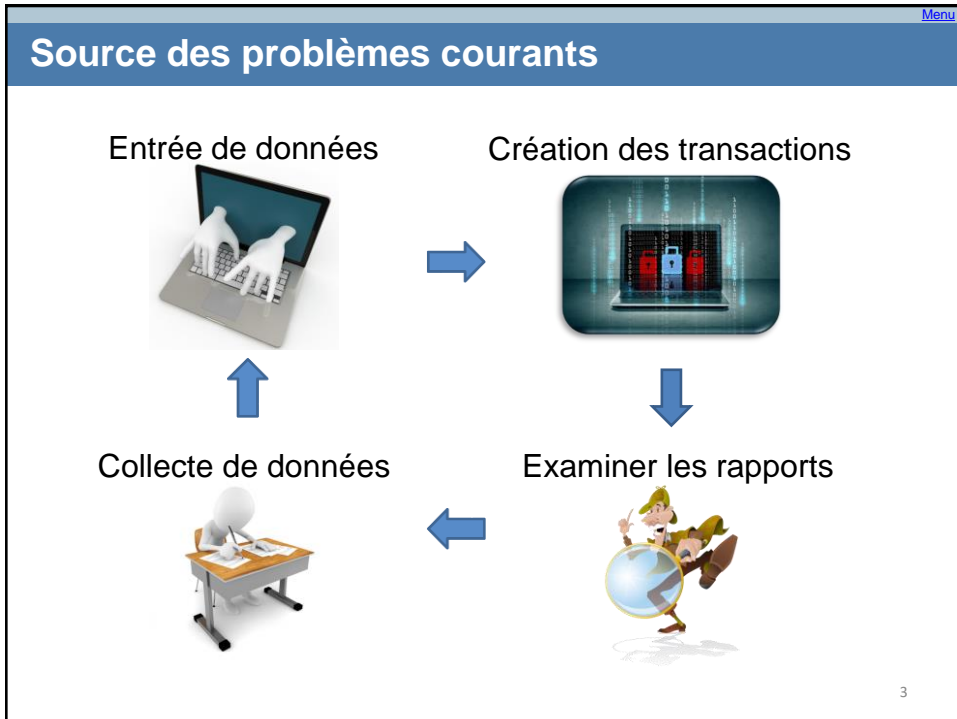
Objectif

Comprendre et interpréter les différents rapports envoyés par le système du PCEE et utiliser les outils disponibles pour :

- appliquer des techniques de dépannage appropriées;
- éviter et résoudre les problèmes de traitement courants.

NID Guide 3 Guide Annexe E Guide Annexe F

2



3

[Menu](#)

Ordre du jour

- [Sujet 1. Cycle de production mensuel](#)
- [Sujet 2. À propos des NID](#)
- [Sujet 3. Réponses du système du PCEE aux transactions](#)
- [Sujet 4. Rapports de surveillance du PCEE](#)
- [Sujet 5. Problèmes courants, par transaction](#)
 - [Renseignements sur le contrat \(100-01\)](#)
 - [Renseignements sur le bénéficiaire et le souscripteur \(200-03 / 200-04\)](#)
 - [Transmission et annulation d'une transactions de TE 400](#)
 - [Cotisation et demande de la SCEE \(400-11\)](#)
 - [Renseignements sur le responsable/conjoint \(511-12\)](#)
 - [Demande de BEC \(400-24\)](#)
 - [Transactions relatives à la SEEEFCB \(411-40 / 411-41\)](#)
 - [Transaction de PAE \(400-13\)](#)
 - [Retrait de cotisations pour EPS \(400-14\)](#)
 - [Transactions relatives aux transferts de contrat \(400-19 / 400-23\)](#)
 - [Remboursement d'incitatifs \(400-21\)](#)
 - [Rajustements au moment de la résiliation \(400-22\)](#)

4

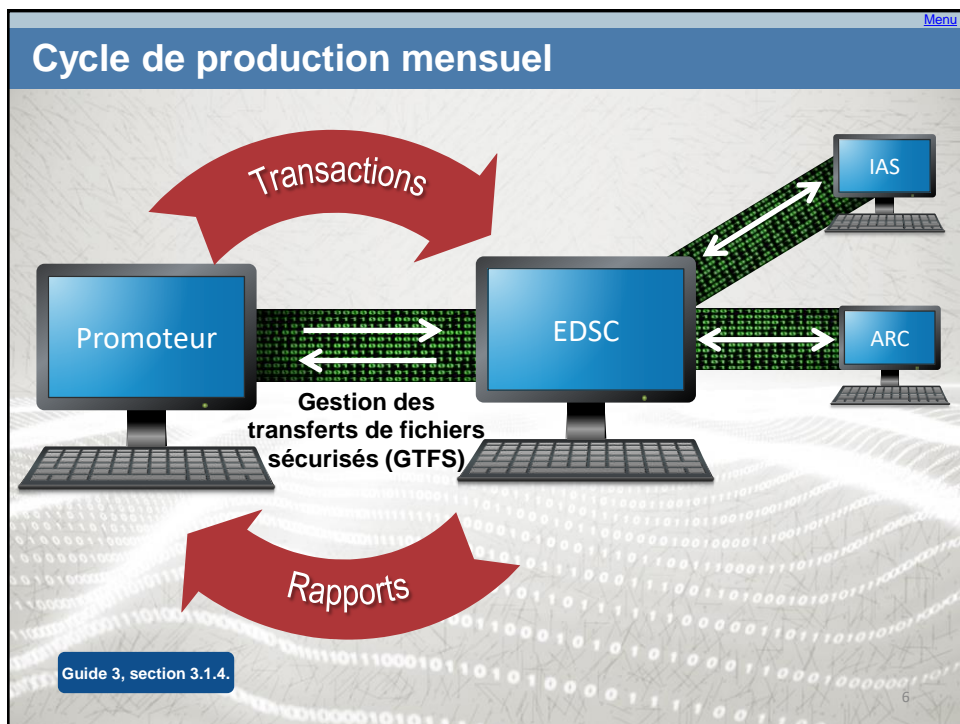
4

Sujet 1

Cycle de production mensuel



5



6

[Menu](#)

Processus du cycle de production mensuel

Période de déclaration						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Les promoteurs génèrent des nouvelles transactions, corrigent celles qui ont été rejetées et soumettent les fichiers de production au PCEE

Période du traitement						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
			31			

Date limite →

Rapport d'erreurs et enregistrement du contrat →

Versements →

Fichier de traitement des transactions

Le PCEE traite les fichiers de promoteurs qui ont été soumis au plus tard le 4^e jour ouvrable

Guide 3, sections 3.1.3 et 3.1.3.3

Dates limites

NID section 3.6

7

7

[Menu](#)

Validation

Le système du PCEE valide :

- Les règles de formatage
- Les règles de validation
- Les montants d'incitatifs qui peuvent être versés

NID section 3.2

NID section 5.1

8

8

[Menu](#)

Rapports du système du PCEE

	Rapports mensuels du système du PCEE	TE
	Rapport d'erreurs de transaction (.err)	800
	Rapport d'erreurs graves (.ser)	850
	Rapport de traitement des transactions (.pro)	
	• Transactions financières	900
	• Transactions relatives à la SEEFCB	911
	Rapport de validation du NAS (.svr)	920
	Rapport d'enregistrement de contrat (.reg)	950
	Rapport de références (.ref)	960

NID section 5

9

9

[Menu](#)

Feuille de référence sur les rapports du système du PCEE

Rapports du système du PCEE	TE	Description
Rapport d'erreur de transaction (.err)	800	Signale les transactions qui contiennent des erreurs et fournit les codes d'erreurs correspondants. Les transactions rejetées doivent être corrigées par le promoteur et transmises de nouveau au système du PCEE.
Rapport d'erreurs graves (.ser)	850	Signale les types d'erreur de transactions qui nécessitent un message d'erreur différent. Les transactions rejetées doivent être corrigées par le promoteur et soumises de nouveau au système du PCEE.
Rapport de traitement des transactions (.pro)	002	Fournit des renseignements sur la période de déclaration. Il indique également le montant net d'incitatifs qui seront versés au promoteur pour tous les bénéficiaires tout au long de la période de déclaration en tenant compte de la déduction des montants remboursés et de l'annulation des transactions.
	003	Détermine le fichier du promoteur qui a été traité par le système du PCEE. Chaque fichier traité au cours de la période de déclaration génère un enregistrement correspondant (TE 003).
	900	Confirme la réussite du traitement de chaque transaction de TE 100, TE 200, TE 400 et TE 511. Ces enregistrements fournissent également les renseignements requis pour mettre à jour les comptes théoriques et peuvent comprendre les raisons de refus pour la SCEE de base, la SCEE supplémentaire et le BEC.
	911	Confirme la réussite du traitement de chaque transaction de TE 411 et de TE 400 qui comprend les montants de la SEEFCB supérieurs à zéro. Ces enregistrements fournissent également les renseignements nécessaires pour la mise à jour des comptes théoriques de la SEEFCB et peuvent comprendre les raisons de refus à la SEEFCB.
Rapport de validation auprès de l'IAS (.svr)	920	Identifier les bénéficiaires qui ont déjà été validés par le système du PCEE, mais qui avaient des problèmes liés au numéro d'assurance sociale (NAS). Les promoteurs doivent réviser ces rapports et résoudre ces problèmes.
Rapport d'enregistrement de contrat (.reg)	950	Signale l'état des transactions non financières requises pour l'enregistrement de contrat. Le système du PCEE envoie les renseignements sur le contrat à l'ARC aux fins d'enregistrement seulement si la validation de ces transactions effectuée par le système du PCEE indique que le contrat serait admissible à l'enregistrement auprès de l'ARC.
Rapport de références (.ref)	960	Indique les enregistrements du rapport de références provenant de Service Ontario, reçu par le système du PCEE et destiné aux promoteurs prenant part au service de références en matière d'épargne-études.

NID section 7.10 à 7.15

NID section 7.10 à 7.15

9

10

Sujet 2

À propos des Normes d'interface de données (NID)



11

Menu

L'intention des NID



Envoi

Validation

NID section 2

NID section 6.1

[Guide 3, section 3.2](#)

Avis 984

12

12

Menu

Comprendre les NID (5 symboles clés à retenir)

A

→

X

→

QWERTY 1234567890
 UIOPASD \'^*%&@/|
 FGHJKLZ =?^'_@+*~.
 XCVBNM

1234567890

←

9

()

→

Récurrence du type de données précédent

V

→

Point décimal implicite

NID section 6.11

13

13

Menu

Qu'est-ce qu'un enregistrement

← jusqu'à 500 caractères →

Enregistrement : 10020171126407234543564677895635874RT00010100012860010....

2 0 1 7 1 1 2 6 ← date de la transaction

4 5 6 7 8 9 10 11 ← positionnement de 4 à 11

Date de la transaction
9(8)
4-11

Guide 3 section 3.2.2.

NID section 3.7

14

14

Menu

Type d'enregistrement et type de transaction

Type d'enregistrement (TE)

9(3)

1-3

Type de transaction (TT)

9(2)

42-43

3.2 Record format overview

40020120406407234543564677895635874RT00011300012860010....

NID section 3.2

NID section 4.4

NID section 7.6

15

15

Menu

Feuille de référence pour les transactions du promoteur

Qu'est-ce qu'une transaction 400-13 ?

TE	TT	Transaction	Objectif
Transactions non financières requises pour enregistrer un REEE			
100	01	Renseignements sur le contrat	Fournit les renseignements sur le contrat du REEE afin de créer et de mettre à jour les enregistrements de contrats
	03	Renseignements sur le bénéficiaire	Fournit des renseignements pour créer et mettre à jour les enregistrements sur le bénéficiaire
	04	Renseignements sur le souscripteur	Fournit des renseignements afin de créer ou de mettre à jour les enregistrements sur le souscripteur
Transactions ayant une répercussion financière sur les REEE			
400	11	Cotisation	Signale les cotisations et peut aussi faire la demande de la SCEE de base et la SCEE supplémentaire
	13	PAE	Communique les renseignements nécessaires lorsqu'un bénéficiaire reçoit un versement en PAE
	14	Retrait de cotisation pour EPS	Rend compte des retraits de cotisations lorsqu'un bénéficiaire est admissible à un PAE
	19	Transfert (entrée) de contrat	Indique les renseignements nécessaires lorsqu'un REEE reçoit un transfert entrant
	21	Remboursement des incitatifs	Fait état du montant et de la raison du remboursement des incitatifs au système du PCEE
	22	Rajustement au moment de la résiliation	Rend compte des montants d'incitatifs perdus au moment de la résiliation d'un REEE à la suite d'une perte
	23	Transfert (de sortie) de contrat	Indique les renseignements nécessaires au moment d'un transfert d'un REEE à un autre
	24	Demande de paiements de BEC	Demande le BEC
411	40	Demande de SEEFCB	Demande la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (SEEFCEB)
	41	Annulation de la demande de SEEFCB	Annule une demande précédente de la SEEFCB
511	12	Renseignements sur le responsable/conjoint	Fournit ou met à jour les renseignements sur le responsable/conjoint afin de faire la demande de la SCEE supplémentaire pour une transaction relative à une cotisation déjà traitée
Rapports sommaires			
700	None	Rapport sommaire	Fait état de la juste valeur marchande d'un REEE


NID section 7.4 à 7.9

16

16

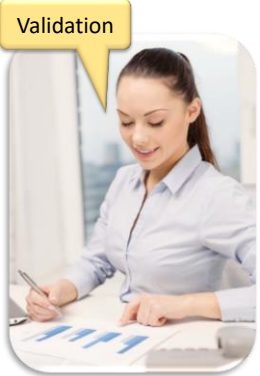
[Menu](#)

Formatage et validation d'un enregistrement



Nom de l'élément de données	Type/ taille	Pos. trans.
Type d'enregistrement	9(3)	1-3
Date de la transaction	9(8)	4-11
ID de transaction du promoteur	X(15)	12-26

Champ	Règle	Code d'erreurs
Type d'enregistrement	Champ obligatoire	Fichier .ser
Date de la transaction	<ul style="list-style-type: none"> Champ obligatoire Date valide Etc. 	7005 7000
ID de transaction du promoteur	<ul style="list-style-type: none"> Champ obligatoire Doit être unique à chaque promoteur 	.ser .ser





NID section 6.12

17

[Menu](#)

Exercice #1: Format et validation





Matériel de formation

18

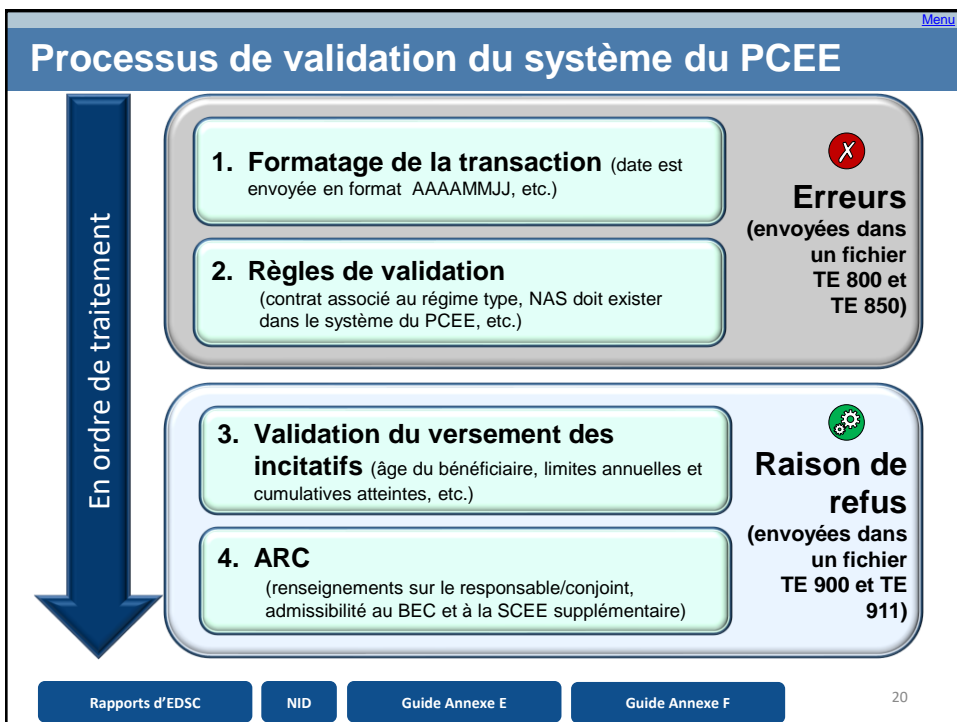
18

Sujet 3

Réponses du système du PCEE aux transactions



19



20

[Menu](#)

Qu'est-ce qu'un code d'erreur

- Code de 4 chiffres
- Transaction rejetée

 TE 800



NID Annexe A

21

[Menu](#)

Comprendre les codes d'erreurs



Guide Annexe E

22

[Menu](#)

Accumulation d'erreurs répétées

À moins que les erreurs soient corrigées et soumises de nouveau par les promoteurs



NID Section 5.1
NID Section 7.10

23

23

[Menu](#)

Qu'est-ce qu'une raison de refus

- Code à 1 chiffre
 -  **TE 900** (SCEE, BEC)
 -  **TE 911** (SEEEFCB)

 Indique pourquoi une transaction a été traitée avec succès

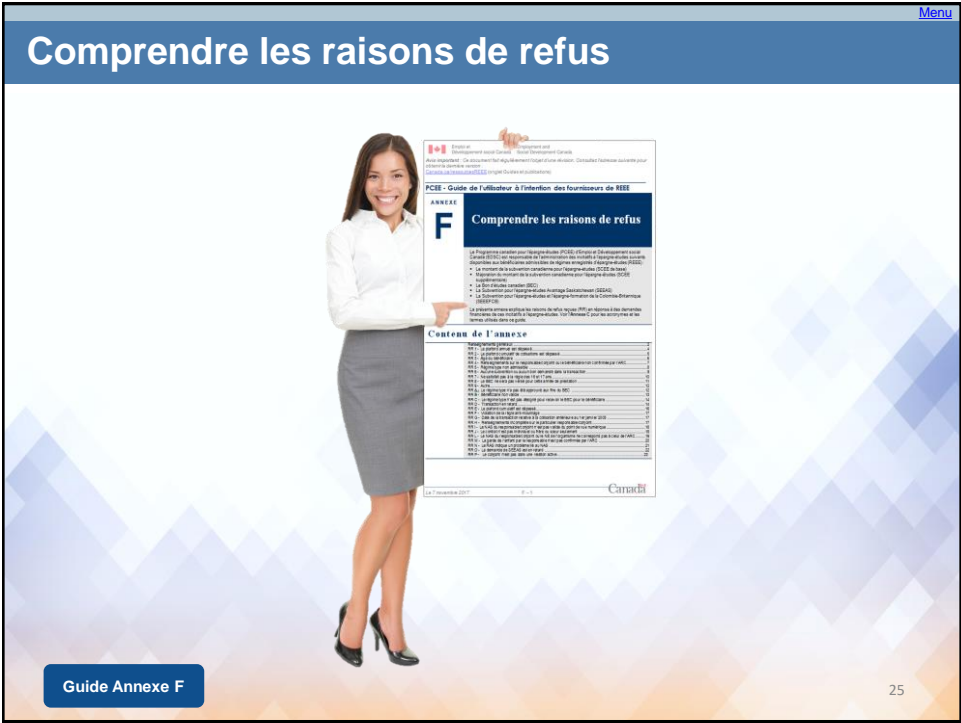
 N'a pas reçu le versement intégral de la subvention ou du bon



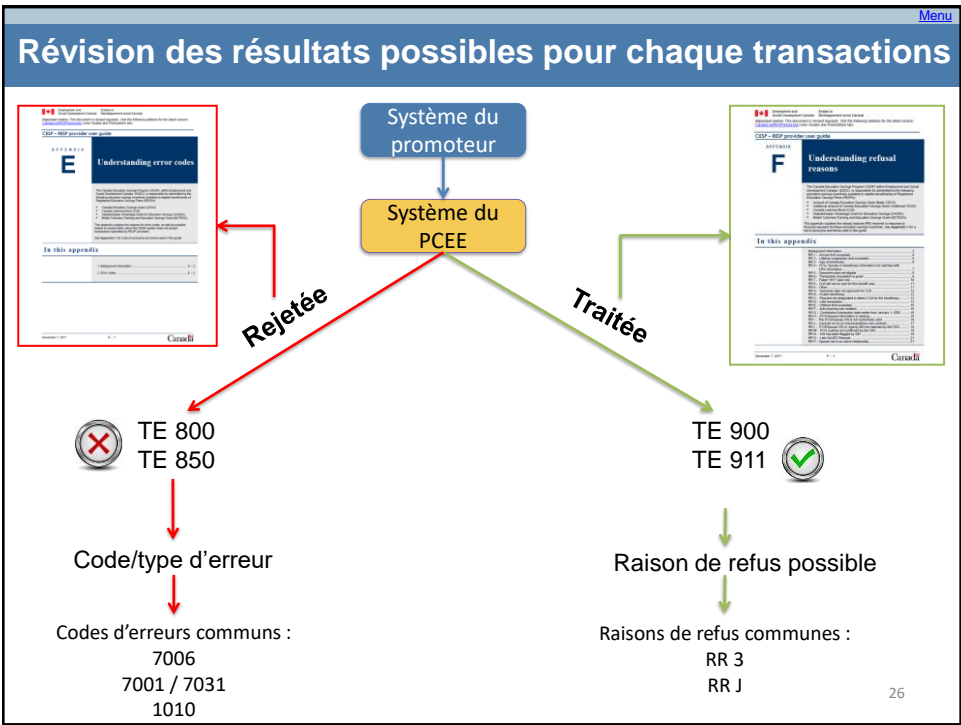
NID 5.3
NID 7.12
NID Annexe A
Guide Annexe F

24

24



25



26

[Menu](#)

Lien entre les transactions

27

27

[Menu](#)

Exercice #2: Raisons de refus

Matériel de formation

28

28

Sujet 4

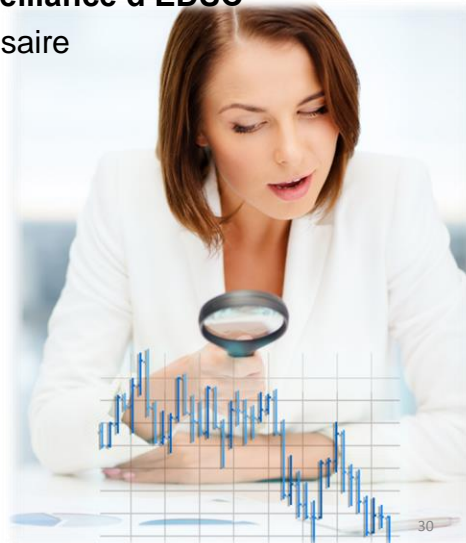
Rapports de surveillance du PCEE



29

Rapports de surveillance du PCEE

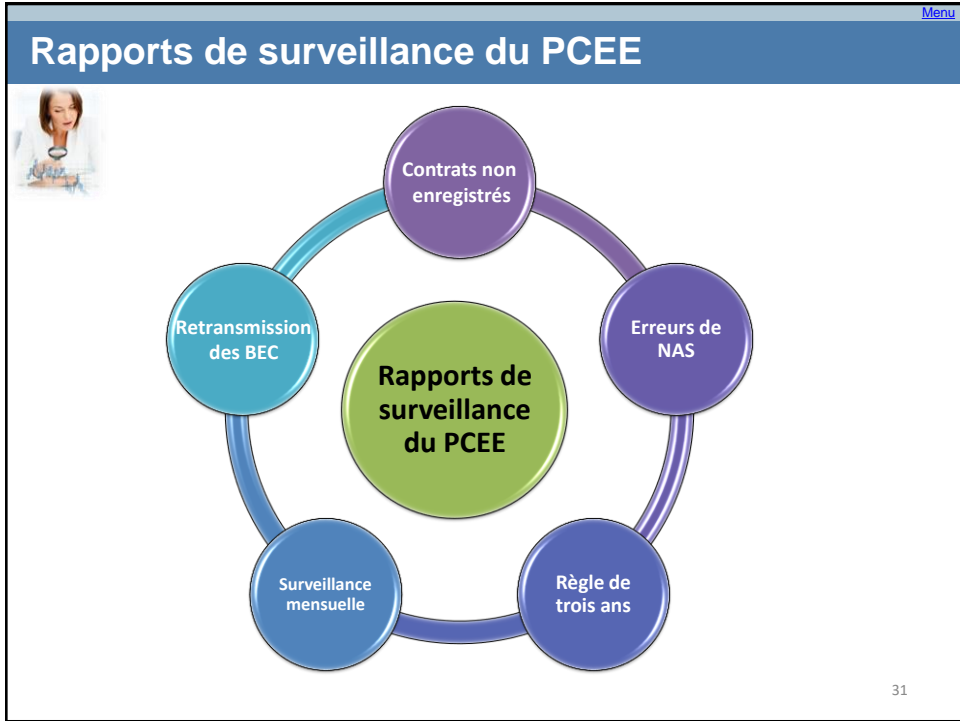
- **Pas dans les NID**
- **Selon les résultats de surveillance d'EDSC**
- Envoyés seulement si nécessaire



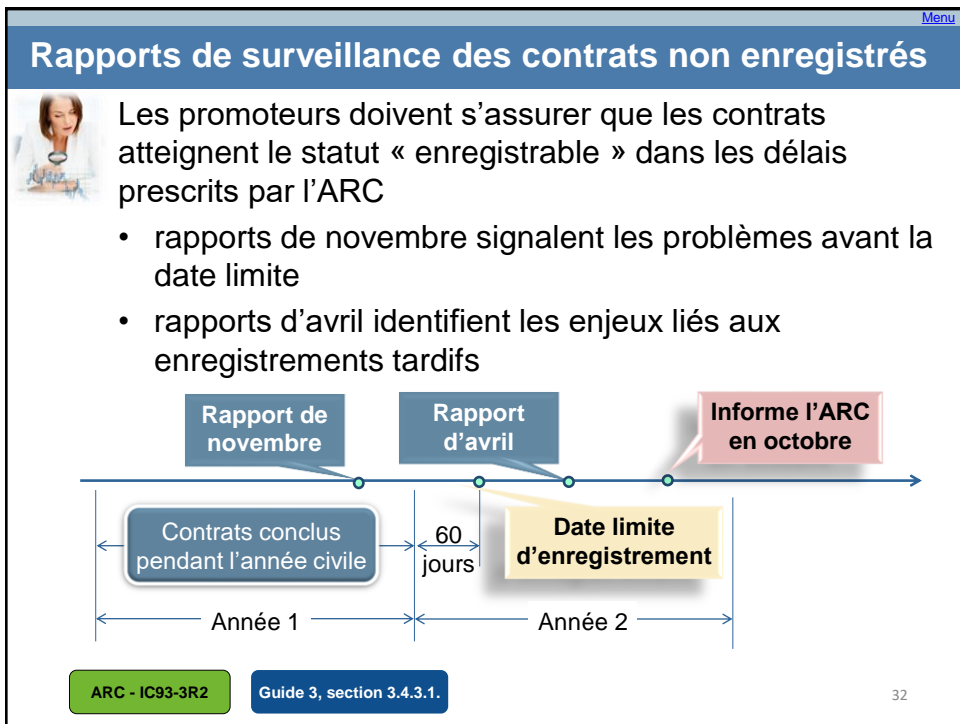
Guide 3 section 3.3.3.

30

30




31



32


[Menu](#)


Rapport d'erreurs de NAS



Généré en **avril et en octobre**

- Détermine les transactions financières **rejetées à plusieurs reprises** au cours des 6 derniers mois en raison de :
 - Transaction 200-03 sur le bénéficiaire a été rejetée avec le code d'erreur 7006





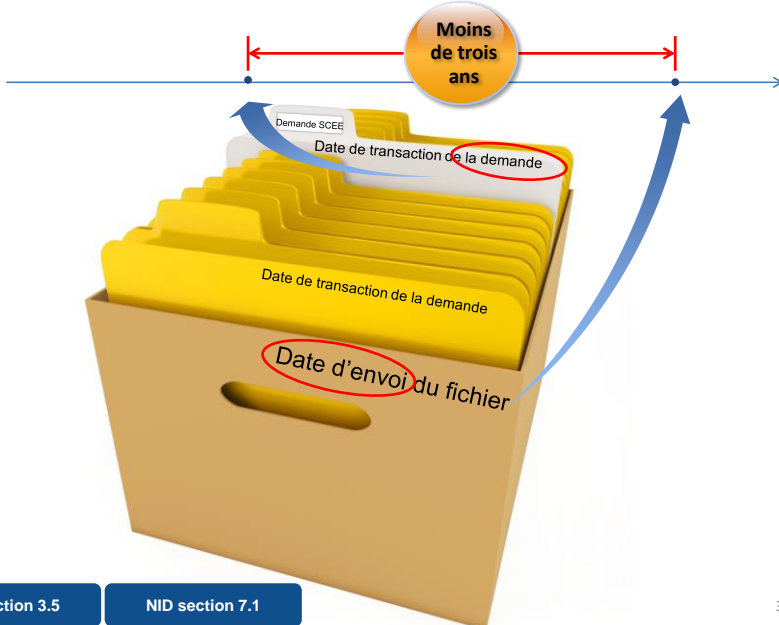
Guide 3, section 3.4.3.2.

33

33

[Menu](#)

La règle de trois ans démystifiée



NID section 3.5

NID section 7.1

34

34

[Menu](#)

Rapport de surveillance de la règle de trois ans



Généré en **avril** et en **octobre**

- Avise les promoteurs des transactions financières rejetées qui **risquent de ne pas respecter la règle de trois ans** d'ici environ 4 à 10 mois





Guide 3, section 3.4.3.3.

35

35

[Menu](#)

Rapport de surveillance des retransmissions pour le BEC



Généré en **janvier**, en **avril**, en **juillet**, en **octobre**



Raison de refus 4 ou L



Guide 3, section 3.5.6.4.

Guide Annexe F

36

36

Surveillance mensuelle



Taux d'erreurs de plus de 10 %



Montants de cotisations erronées supérieurs à 750 000 \$



37

37

[Menu](#)

Rapport de jumelage des bénéficiaires avec une raison de refus 4

Le promoteur transmet la demande de SCEE supplémentaire

Exemple du rapport de jumelage des bénéficiaires pour la SCEE supplémentaire (Document Excel)

Année	NAS du bénéficiaire	ID du contrat	Nom du bénéficiaire	Prénom du bénéficiaire	DDN du bénéficiaire	NAS ou NE du responsable/conjoint	État du NAS ou NE du responsable /conjoint
2016	012345678	11122233	1	0	1	876543210	Correspondant

Guide Annexe F

38

38

Sujet 5

Problèmes courants, par transaction



39

Renseignements sur le contrat (100-01)



40

Problèmes courants avec une transaction 100-01

Renseignements sur le contrat (100-01)

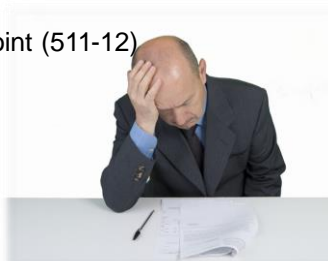
- Champ individuel/frères ou sœurs seulement signalé incorrectement comme “0” ou vide
 - Le système du PCEE suppose qu’il y a la présence de cousins dans le régime

Raison de refus J (SCEE supplémentaire)


- Transaction de cotisation (400-11)

Code d’erreur 1010

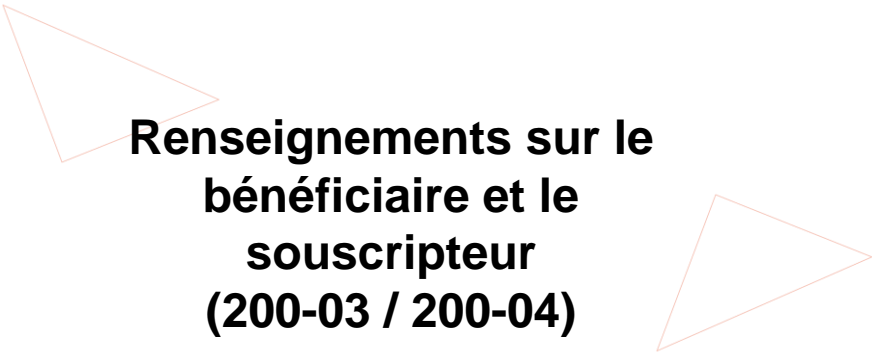
- Renseignements sur le responsable/conjoint (511-12)
- BEC (400-24)
- SEEEFCB (411-40)

[Guide Annexe F](#)[Guide Annexe E](#)[NID Section 7.4](#)

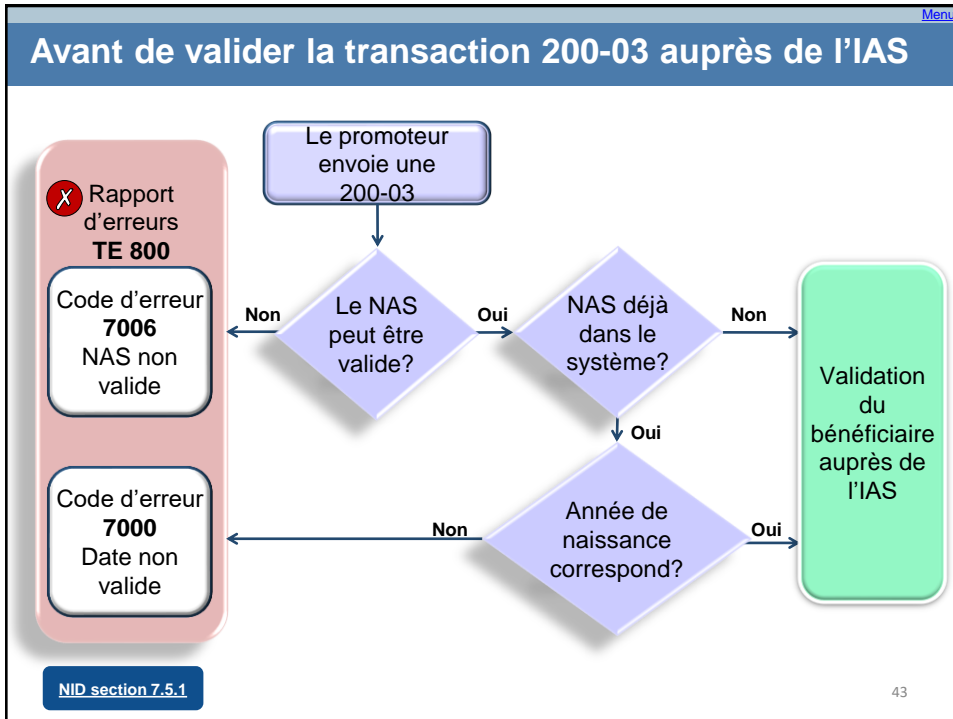
41



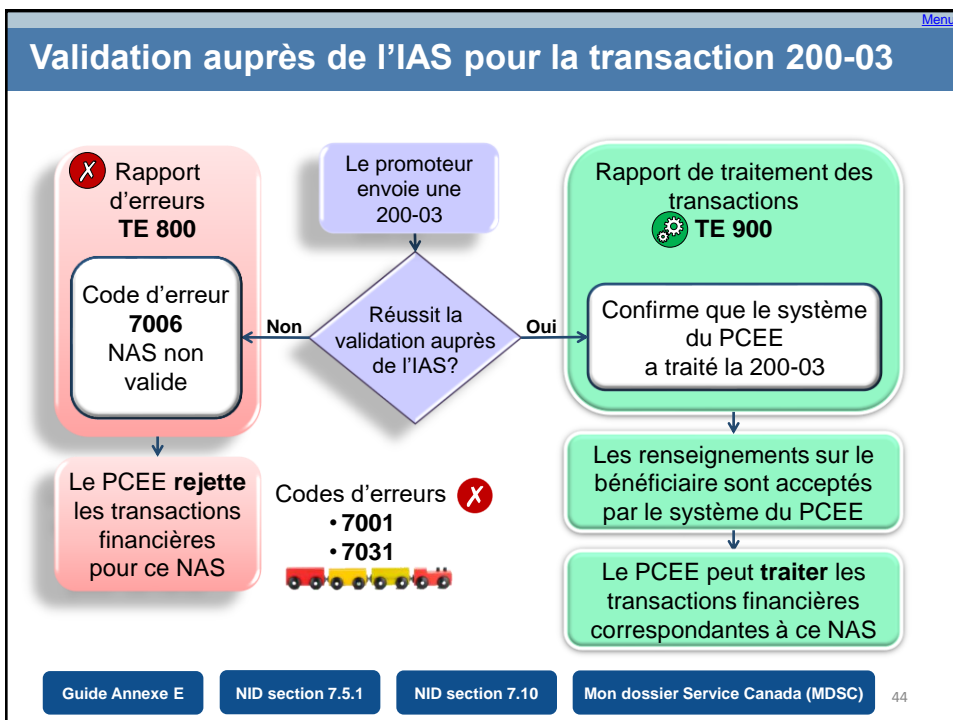
Renseignements sur le bénéficiaire et le souscripteur (200-03 / 200-04)



42



43



44


[Menu](#)

Problèmes courants avec une transaction 200-03

- ✘ **Code d'erreur 7006** (NAS non valide)
 - Surnom au lieu du nom, inversion du prénom et du nom de famille, date de naissance inversée
- **Problèmes liés à la protection des renseignements personnels du parent ayant la garde**
- **Bénéficiaires avec un seul nom**

Conséquences du rejet d'une transaction 200-03 :

- ✘ **Codes d'erreurs (7001 ou 7031)**
 - Toutes transactions financières liées à ce NAS

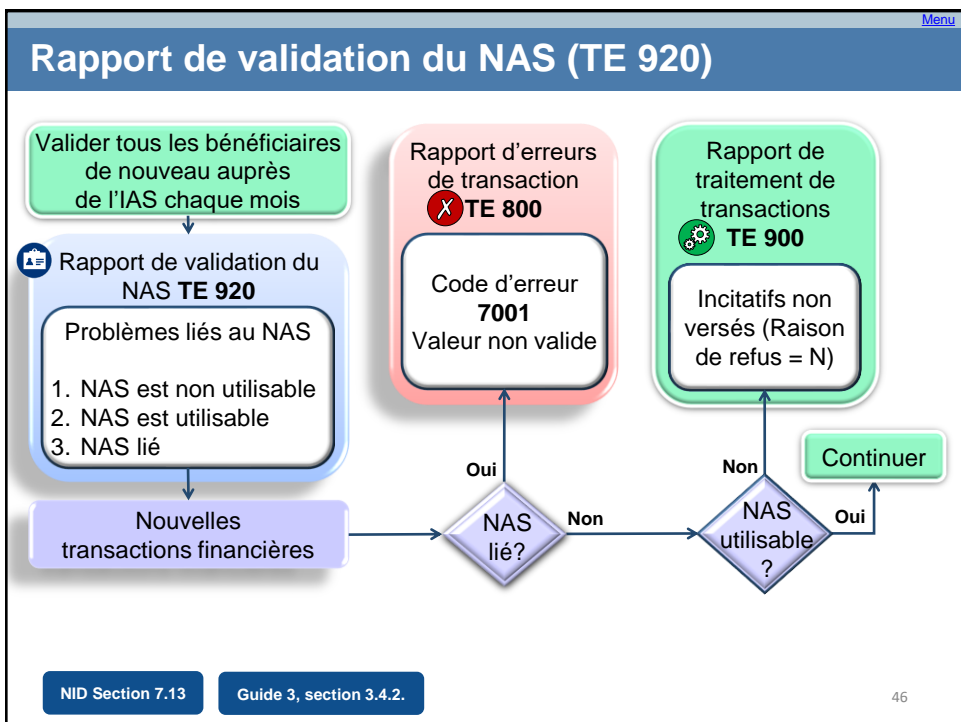


Guide Annexe E

Guide 3, section 3.4.1.2.

NID section 7.5

45



46

[Menu](#)

Rapport d'enregistrement de contrat (TE 950)

- Rejetées
X TE 800
- Manquantes

Traitées avec succès
TE 900

État de l'enregistrement 2
(Non enregistrable)

État de l'enregistrement 1
(Enregistrable)

NID Section 7.14

Guide 3, section 3.3.1.5.

47

47

[Menu](#)

Exercice #3: Champs obligatoires

Exercice #3: Champs obligatoires

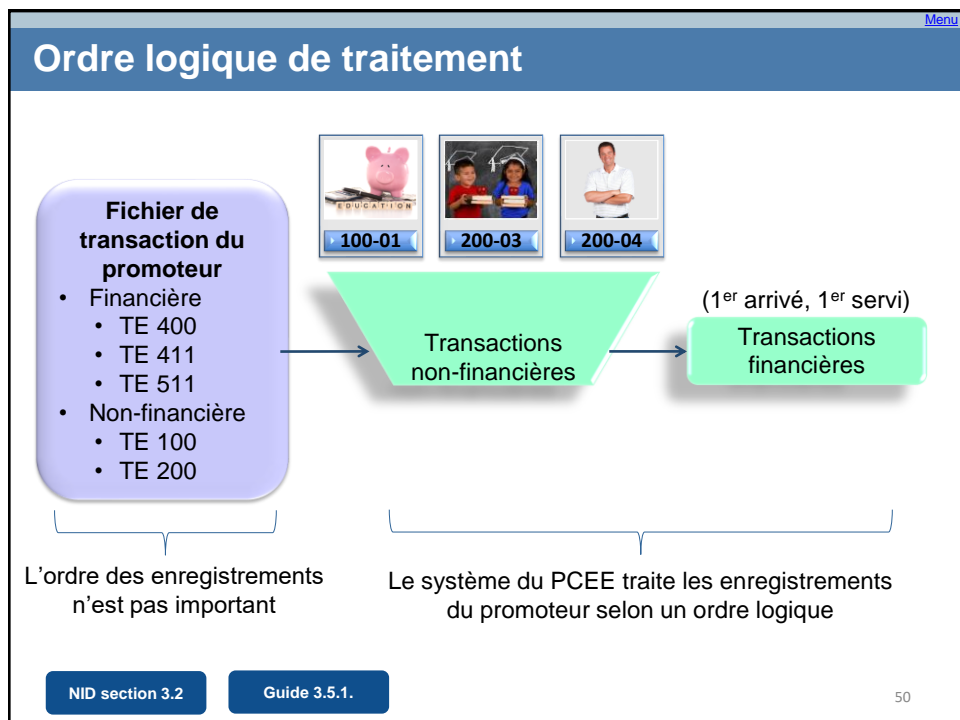
Matériel de formation

48

48

Transmission et annulation d'une transaction de TE 400

49



50

Menu

Éléments de donnée de l'enregistrement de type 400

Programme canadien pour l'épargne-études Normes d'interface de données

Annexe D – Éléments de donnée de l'enregistrement de type « 400 »

CI-dessous vous trouverez une liste complète des ventilations des éléments de données pour l'enregistrement de type 400. Les éléments qui sont repérés par le système du PCEE sont indiqués par un « x », et ce selon le type de transaction utilisé pour en rendre compte, partant des dossiers de l'expéditeur jusqu'à la sauvegarde dans la base de données.

	Transaction liée à l'enregistrement de type « 400 »							
	Cotisation (11)	PAE (13)	EPS (14)	Trans. (entrée) (19)	Trans. (sortie) (23)	Remboursement (21)	Ajustement (22)	Demande de BEC (24)
Date de transaction	x	x	x	x	x	x	x	x
ID transaction du promoteur	x	x	x	x	x	x	x	x
NE promoteur	x	x	x	x	x	x	x	x
Type de transaction	x	x	x	x	x	x	x	x
ID régime type	x	x	x	x	x	x	x	x
ID contrat	x	x	x	x	x	x	x	x
NAS souscripteur	x	x	x	x	x	x	x	x
NAS bénéficiaire	x	x	x			x		x

↓ Suite des champs

NID Annexe D

Si un champ identifié d'un "x" est laissé vide

Souvent la cause d'une transaction rejetée avec un **code d'erreur**

X **7005**

51

51

Menu

Annuler une transaction de TE 400

Indicateur d'annulation

- ID de la transaction originale du promoteur
- NE original du promoteur

400-11
100 \$

SCEE
20 \$

400-11
1 000 \$

SCEE
200 \$

NID section 7.6 & 7.6.1

NID Annexe D

52

52

[Menu](#)

Corriger une transaction déjà traitée

TE 100

TE 200

TE 511

Corriger et retransmettre

Incitatif provincial
• TE 411

Annuler la demande

Corriger et retransmettre

NID sections 7.4 à 7.8

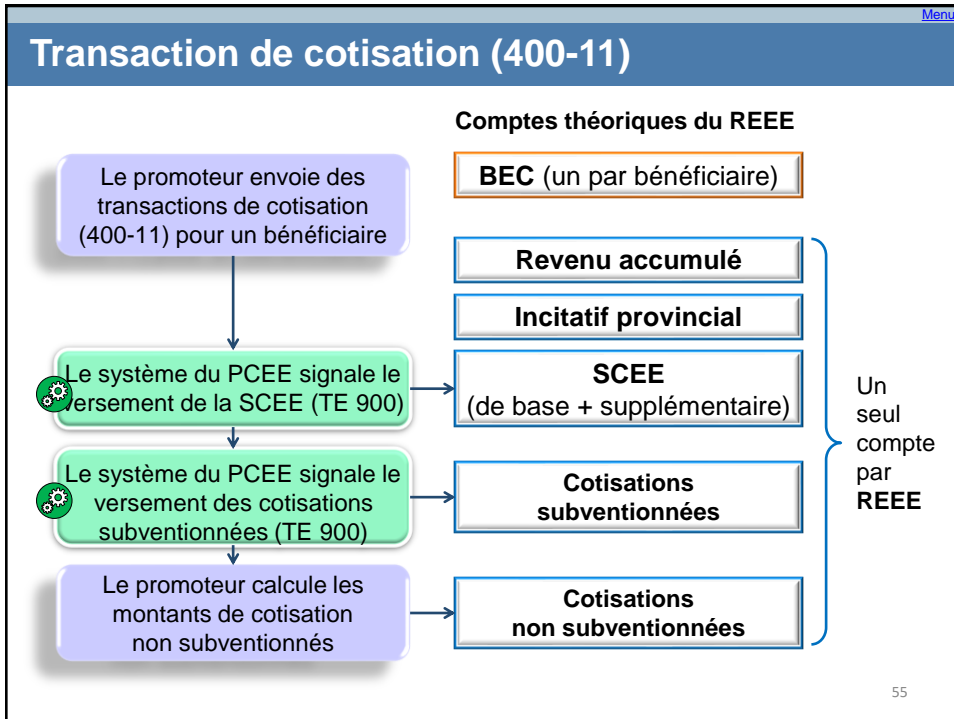
Comment faire la mise à jour de renseignements existants?

53

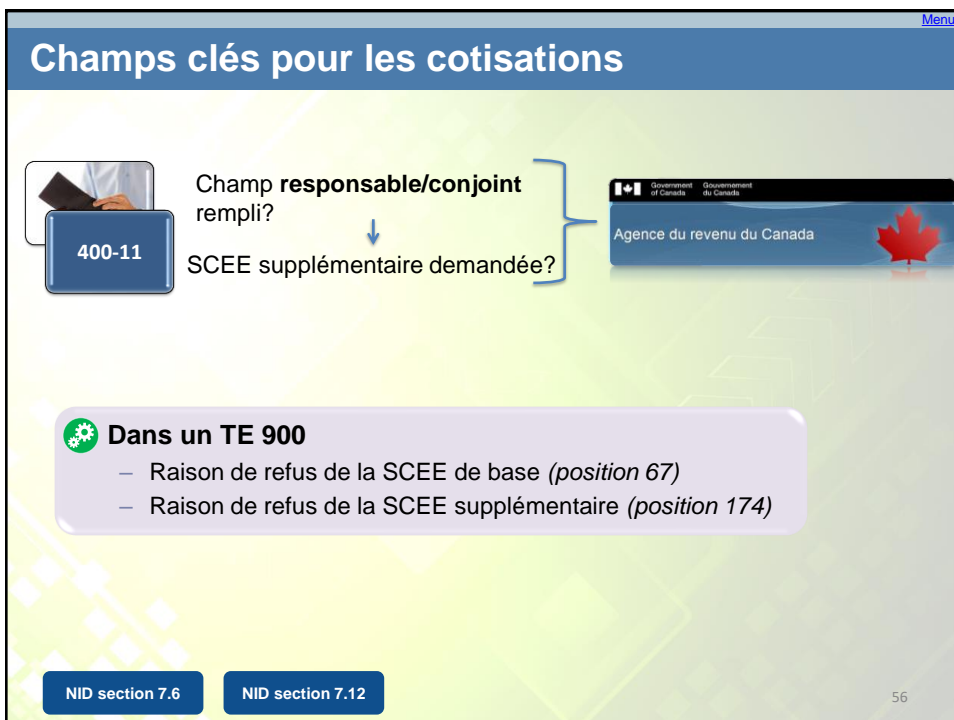
53

Cotisation et demande de la SCEE (400-11)

54



55



56

Problèmes courants avec une transaction 400-11

❌ Code d'erreur 7001 ou 7031 🚂

- Le bénéficiaire n'est pas établi dans le système ou n'est pas associé au numéro d'identification du champ « ID du régime type » pour la transaction financière

⚙️ Raison de refus L (Le NAS du responsable/conjoint ou le NE de l'organisme ne correspond pas à celui de l'ARC)

- Avant 2018 : renseignements erronés ou manquants sur le responsable/conjoint ou n'est pas encore établi auprès de l'ARC
- Depuis 2018 : renseignements erronés ou manquants sur le responsable, son époux ou conjoint de fait cohabitant ou n'est pas encore établi auprès de l'ARC

⚙️ Raison de refus J (SCEE supplémentaire)

- Le contrat n'est pas individuel ou frère ou sœur seulement
 - l'indicateur est incorrectement réglé à "0" ou vide dans la transaction 100-01
 - le système du PCEE suppose la présence de cousins dans le régime



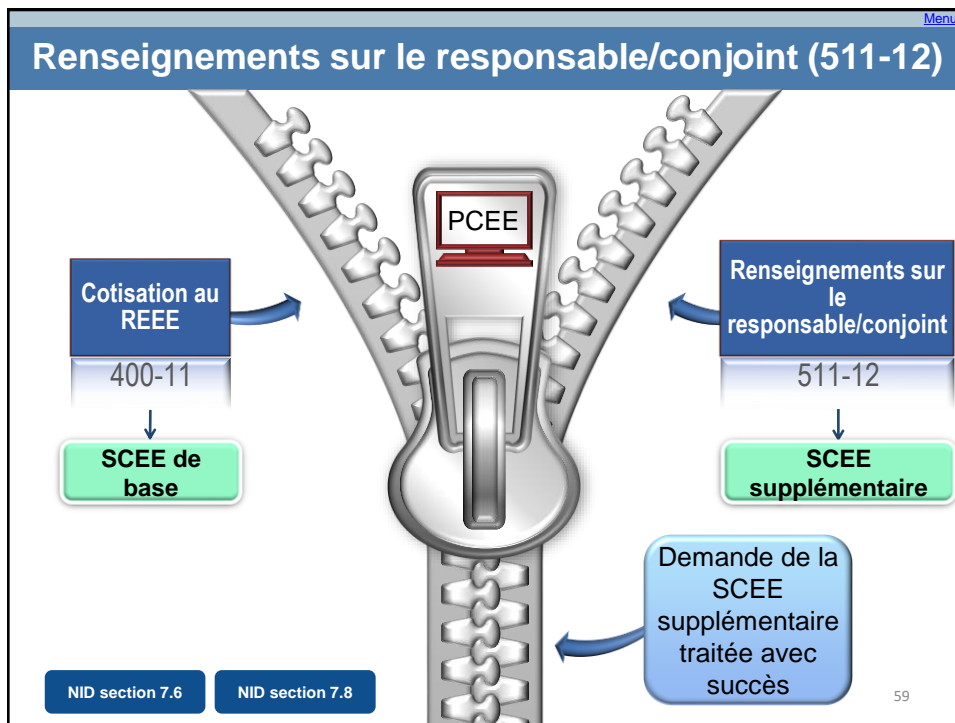
Guide Annexe E

Guide Annexe F

57

Renseignements sur le responsable/conjoint (511-12)

58



59


Menu

Problèmes courants avec une transaction 511-12

- ✘ **Code d'erreur 5032**
 - Une 511-12 a déjà été reçue avec la même date de transaction
- ✘ **Code d'erreur 5033**
 - Transaction relative à une cotisation reçue en retard (Règle de trois ans)
- ⚙️ **Raison de refus L**
 - Le NAS du responsable/conjoint ou le NE de l'organisme ne correspond pas à celui de l'ARC

Guide Annexe E
Guide Annexe F

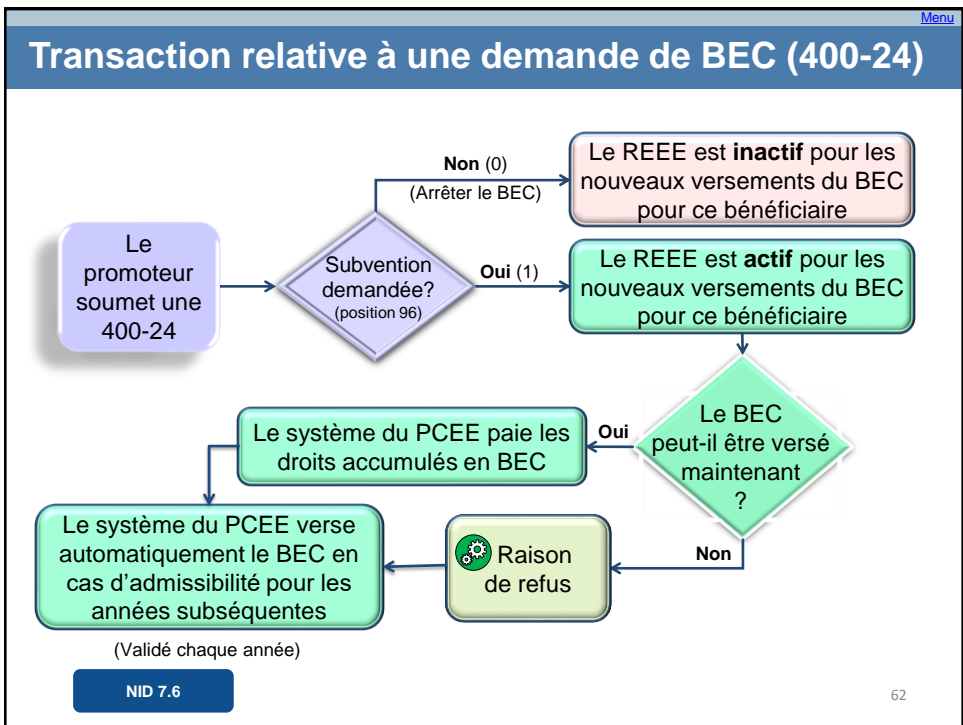
60



Demande de BEC (400-24)

Guide 6
NID 7.6
Avis #925

61



62

Problèmes courant avec une transaction 400-24

Code d'erreur 7001 ou 7031

- Le bénéficiaire n'est pas établi dans le système ou n'est pas associé au numéro d'identification du champ « ID du de la transaction financière

Code d'erreur 1010

- Le contrat n'est pas individuel ou frère ou sœur seulement
 - l'indicateur est incorrectement réglé à "0" or vide dans la transaction 100-01
 - le système du PCEE assume la présence de cousins au régime

Raison de refus L

- Le NAS du responsable/conjoint ou le NE de l'organisme ne correspond pas à celui de l'ARC



Guide Annexe E

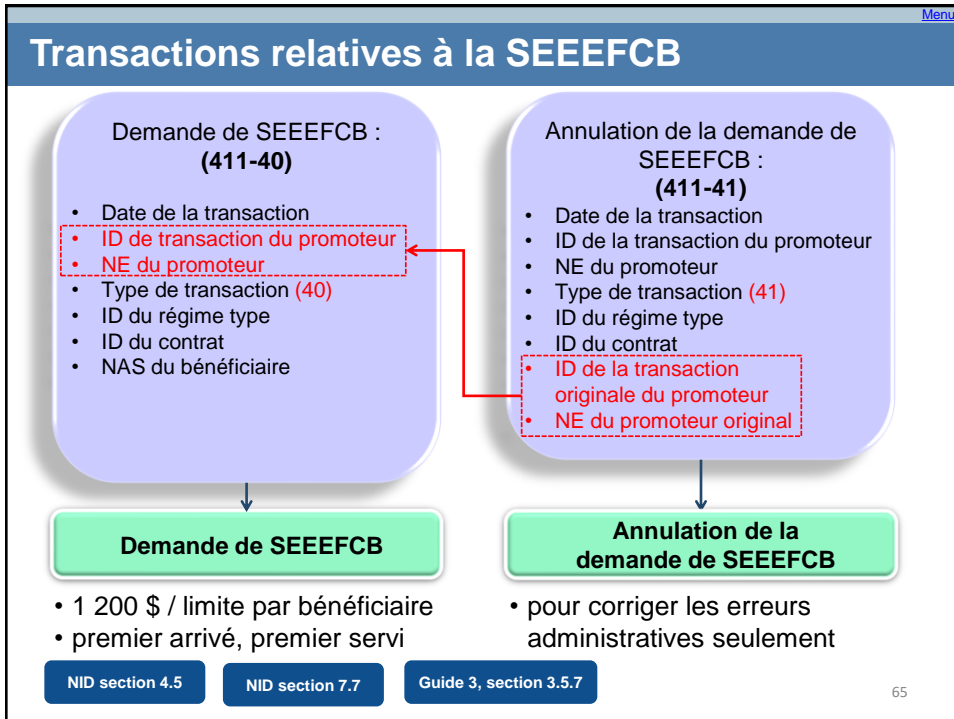
Guide Annexe F

63



Transactions relatives à la SEEEFCB (411-40 / 411-41)

64



65



66

Problèmes courants avec une transaction 411-40

Code d'erreur 7001 ou 7031

- Le bénéficiaire n'est pas établi dans le système ou n'est pas associé au numéro d'identification du champ « ID du régime type » pour la transaction financière

Code d'erreur 1010

- Le contrat n'est pas individuel ou frère ou sœur seulement
 - Le champ est réglé à "0" ou vide dans la transaction 100-01
 - Signifie qu'il s'agit d'un régime familial avec cousins

Raison de refus E


- Le plafond cumulatif est dépassé

Raison de refus 3

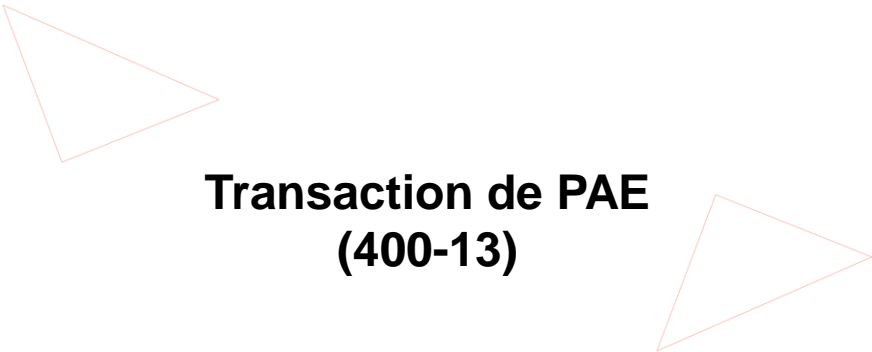
- Âge du bénéficiaire

[Guide Annexe E](#)[Guide Annexe F](#)

67



Transaction de PAE (400-13)



68

Problèmes courants avec une transaction 400-13

X Code d'erreur 7001 ou 7031

- Le bénéficiaire n'est pas établi dans le système ou n'est pas associé au numéro d'identification du champ « ID du régime type » pour la transaction financière


X Code d'erreur 7005

- Un champ obligatoire ne renferme aucune donnée
 - Plusieurs champs prévus à des fins statistiques
 - Voir l'Annexe D des NID

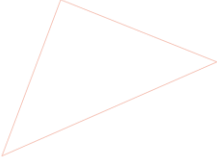

[Guide Annexe E](#)[NID – Annexe D](#)[Guide 3, section 3.5.8.1](#)

69

69



Retrait de cotisations pour EPS (400-14)



70

Problèmes courants avec une transaction 400-14

X Code d'erreur 7001 ou 7031

- Le bénéficiaire n'est pas établi dans le système ou n'est pas associé au numéro d'identification du champ « ID du régime type » pour la transaction financière

X Code d'erreur 7005

- Un champ obligatoire ne renferme aucune donnée
 - Plusieurs champs prévus à des fins de statistiques
 - Voir l'Annexe D des NID

[Guide Annexe E](#)[NID – Annexe D](#)[Guide 3, section 3.5.9](#)

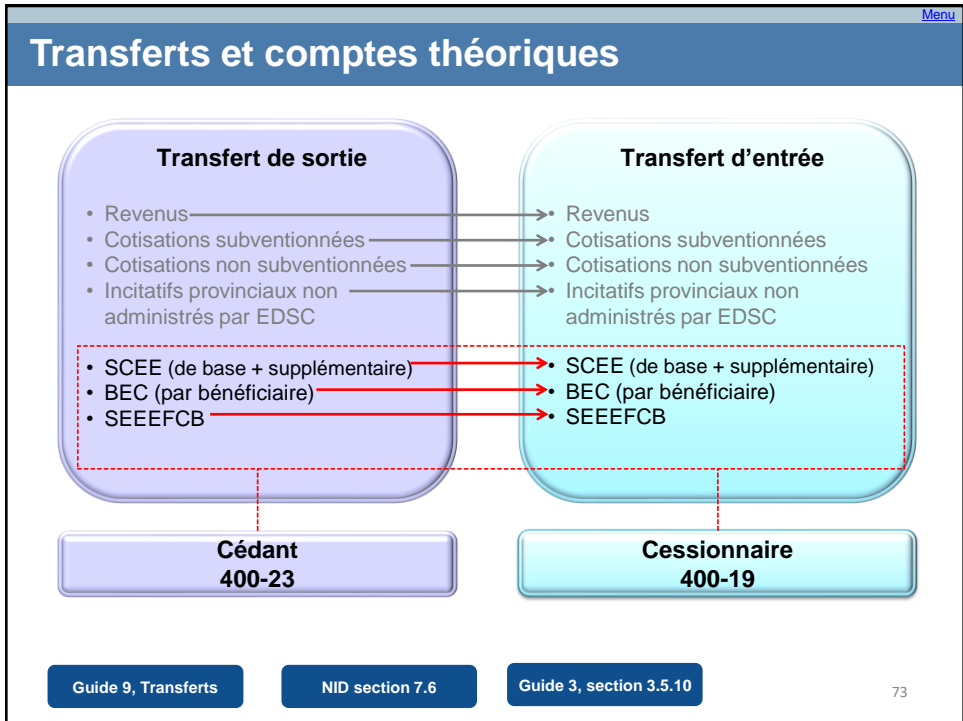
71



Transactions relatives aux transferts de contrats (400-19 / 400-23)



72



73



74

Problèmes courants avec les transactions de transferts

X Code d'erreur 1005

- Le régime type n'existe pas
 - Voir les NID, section 7.6.1

X Code d'erreur 7005

- Un champ obligatoire ne renferme aucune donnée
 - ID de l'autre régime type
 - ID de l'autre contrat
 - Voir l'Annexe D des NID

[NID section 7.6](#)[NID – Annexe D](#)[Guide Annexe E](#)

75



Remboursement d'incitatifs (400-21)



76

[Menu](#)

Remboursement d'incitatifs (400-21)

- Identifier la raison
- Déterminer le montant à rembourser
- Transmettre les transactions de remboursement

Le système du PCEE déduira les montants à rembourser des incitatifs versés.

Guide Annexe G NID section 7.6

77

77

[Menu](#)

Douze raisons de remboursement

Code - Description	Exemples
01 - Retrait de cotisation	Des cotisations sont retirées alors qu'aucun bénéficiaire du REEE n'est admissible à un PAE. Le promoteur doit calculer le montant de la SCEE à rembourser suite à ce retrait.
02 - PRA	Remboursement de tous les incitatifs lorsqu'un souscripteur reçoit un paiement de revenu accumulé (PRA) du REEE.
03 - Résiliation du contrat	Remboursement de tous les incitatifs (le cas échéant) et notification au système du PCEE de la résiliation d'un REEE. La transaction est obligatoire à la résiliation d'un REEE.
04 - Transfert non admissible	Remboursement de tous les incitatifs lors d'un transfert non admissible.
05 - Remplacement d'un bénéficiaire non admissible	Remboursement de tous les incitatifs lors d'un remplacement non admissible de bénéficiaire.
06 - Paiement versé à un établissement d'enseignement	Le souscripteur verse un revenu accumulé à un établissement d'enseignement agréé canadien plutôt que d'accepter un paiement de revenu accumulé. Le promoteur doit donc rembourser tous les incitatifs.
07 - Révocation	Remboursement de tous les incitatifs lors de la révocation par l'ARC de l'enregistrement d'un REEE.
08 - Ne satisfait plus à la condition de frère ou sœur seulement	Un souscripteur ajoute un cousin à un REEE familial pour « frère ou sœur seulement ». Le promoteur doit rembourser les incitatifs qui peuvent être versés uniquement à un REEE pour « frère ou sœur seulement ».
09 - Décès	Remboursement des incitatifs au décès d'un bénéficiaire. À l'exception du BEC, les incitatifs versés au nom d'un bénéficiaire décédé pourraient être utilisés par d'autres bénéficiaires du même REEE. Ils peuvent aussi être transférés à un autre REEE.
10 - Retrait de cotisations excédentaires	Remboursement des montants de la SCEE si les cotisations ont été retirées pour corriger une cotisation excédentaire. Si le montant de la cotisation excédentaire ne dépasse pas 4 000 \$ au moment du retrait, les montants de la SCEE et de la SEEAS à rembourser sont à zéro. Toutefois, il faut toujours soumettre une transaction de remboursement (400-21) au PCEE.
11 - Autre	Les agents de soutien aux promoteurs pourraient suggérer l'utilisation de cette raison aux promoteurs dans des situations diverses.
12 - Non résident]	Remboursements des montants d'incitatifs s'il est déterminé que le bénéficiaire ne satisfait pas aux critères de résidence pour être admissible au versement d'incitatifs.

Guide 3, section 3.5.11.3 Guide Annexe G NID section 7.6

78

78

[Menu](#)

Champs clés pour un remboursement d'incitatifs



- **Transaction 400-21**
 - NAS du bénéficiaire (BEC)
 - Raison du remboursement

- **TE 900**
 - Montant de subvention
 - Montant du BEC

- **TE 911**
 - Montant de la SEEFCB

NID 7.6 & 7.12

Guide 3, section 3.5.11.2.

79

[Menu](#)

Transactions pour la résiliation d'un REEE

- **400-21 : Remboursement d'incitatifs**
 - Raison du remboursement = 03 (Résiliation du contrat)

- **400-24 : Demande de BEC**
 - Subvention demandée = 0 (Non)





NID – section 7.6

80

80

Problèmes courants avec une transaction 400-21

X Code d'erreur 7036

- Si la raison du remboursement est 01, la valeur doit être zéro ou vide
 - Montant du BEC et de la SEEFCB

Les promoteurs n'avisent pas le PCEE des résiliations

- Transmettre une 400-21 (raison 03)
- Même si les montants à rembourser sont de zéro

Utiliser des annulations au lieu des remboursements

- Les annulations sont utilisées uniquement dans le cas d'erreurs administratives

Utiliser des remboursements au lieu des annulations

- Les droits à subvention ne sont pas rétablis à la suite de remboursements



Guide Annexe E

Guide 3, section 3.5.11.7

81

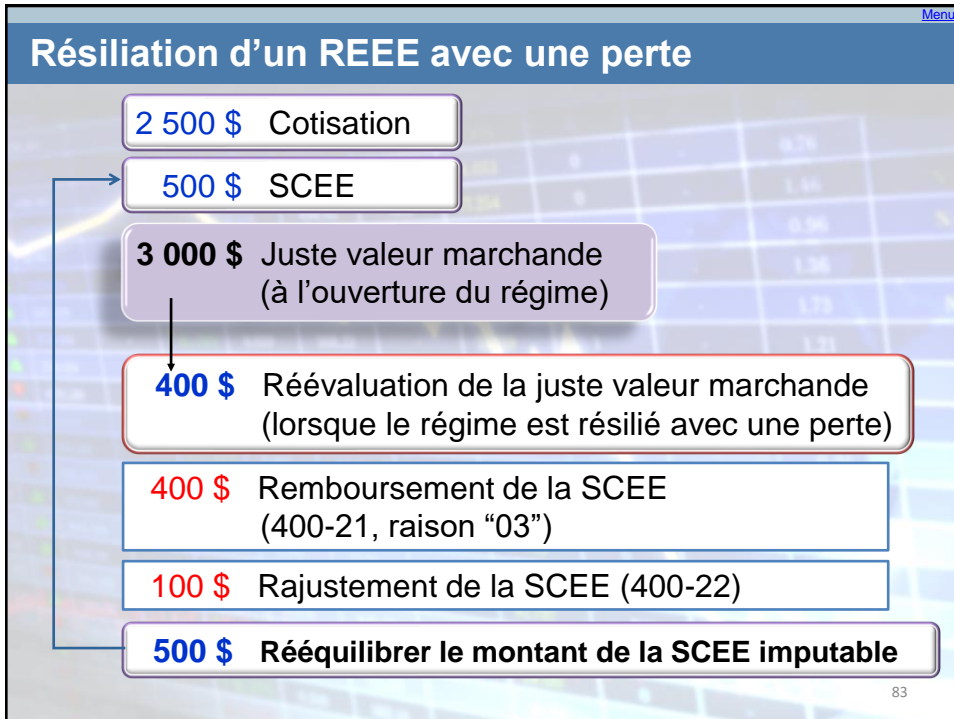
Rajustement au moment de la résiliation (400-22)

Guide 3, section 3.5.13

NID section 4.4

NID section 7.6

82



83



84

[Menu](#)

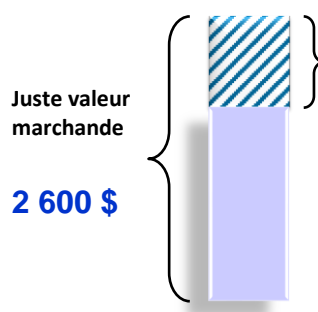
Test de la juste valeur marchande

JVM – montant d’incitatifs combiné = limite de retrait de cotisations

2 600 \$ - 2 100 \$ = 500 \$

Juste valeur marchande

2 600 \$



Montant d’incitatifs combinés (comptes théoriques)

1 000 \$
600 \$
<u>500 \$</u>
2 100 \$

Limite des retraits de cotisations **500 \$**


Guide 3, section 3.5.12.4 85

85

[Menu](#)

Problèmes courants avec une transaction 400-22

- **Utilisation incorrecte afin de corriger les erreurs de comptabilité**
 - Utiliser uniquement en cas de résiliation afin de faire état des montants d’incitatifs qui ne peuvent pas être remboursés en raison d’une perte



86

86

Canada.ca/RessourcesREEE

Courriel : cesp-pcee@hrsdcc-rhdcc.gc.ca

